

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 2 (1864)
Heft: 15

Artikel: Les lépreux
Autor: M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-177141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment quelques maigres extraits, on habitue les enfants à un certain nombre de questions et de réponses, et la manie plutôt que l'intelligence préside à un tel enseignement. Il est évident que, de cette manière, le vrai développement et l'instruction réelle et solide souffrent, que le goût de l'étude disparaît, et que les élèves, même ceux que l'on croyait les plus instruits, retombent, au bout de peu de temps, dans une triste ignorance. De là les plaintes d'un grand nombre sur les pauvres résultats de l'enseignement primaire donné dans nos écoles; de là la négligence de beaucoup de parents d'y envoyer régulièrement leurs enfants; de là cet espèce de scepticisme pédagogique qui s'est emparé de bien des esprits; de là, en un mot, les conséquences les plus désastreuses pour l'instruction populaire dans notre canton de Vaud.

L. P.

Les lépreux.

En lisant les chroniqueurs du moyen-âge on est frappé du nombre et de la fréquence de ces maladies contagieuses qui décimaient alors les populations et qui, depuis longtemps, ont entièrement ou presque entièrement disparu.

Connues déjà dans l'antiquité, elles prirent naissance dans l'Orient et, de l'Inde, de la Perse, de la Syrie ou de l'Égypte, se répandirent dans les contrées de l'Europe, y moissonnant parfois le tiers des hommes.

Quoique ces calamités ne fussent pas toutes de nature absolument semblable, on les désignait communément sous le nom général de peste.

Au moyen-âge, la peste fit des apparitions très-nombreuses dans l'Occident, et devint même comme endémique en certains lieux. A cette maladie vint s'en joindre une bien plus affreuse, la lèpre, rapportée de l'Orient par les Croisés.

La lèpre, comme chacun le sait, a pour cause ordinaire la saleté et la mauvaise nourriture. Elle se manifeste extérieurement par des écailles qui rendent la peau épaisse, calleuse et rude; le corps se change en ulcères rongeurs; les membres tombent en lambeaux hideux et, ce qui rend cette maladie plus épouvantable, c'est que le malade survit presque toujours à ses atteintes et peut traîner pendant de bien longues années sa misérable existence.

Le nombre des lépreux devint si considérable à dater du XII^e et du XIII^e siècle que, dans la plupart des villes et des bourgades de l'Europe, on dut construire des hôpitaux à leur usage.

Ces hôpitaux, situés loin des habitations, le plus souvent au bord des cours d'eau, portaient le nom de *léproseries*, de *maladreries*, ou de *ladreries*. Dans notre canton de Vaud seulement, on trouve encore une trentaine de lieux portant le nom de *maladières* et où ont certainement été construits des hôpitaux pour les lépreux.

Ils consistaient en un vaste enclos, renfermant des bâtiments cellulaires destinés aux malades, des jardins, des chapelles et des cimetières.

Une fois dans la maladrerie, le lépreux n'en sortait plus guère. Vêtu d'un costume particulier, portant un chapeau écarlate et un long bâton, annonçant partout son approche au moyen de deux morceaux de bois qu'il frappait l'un contre l'autre, le lépreux était soumis à toutes sortes de mesures rigoureuses, prises à son égard dans le but de préserver les autres hommes de la contagion. Ainsi, il lui était défendu d'entrer dans les églises, de paraître aux marchés et autres lieux fréquentés; de laver ses mains et les choses nécessaires à son usage dans les fontaines et les ruisseaux; de toucher les enfants ou de leur donner ce qu'il avait tenu; de manger et de boire en autre compagnie que celle des lépreux; il lui était ordonné, lorsqu'il parlait à quelqu'un, de se mettre au-dessous du vent; de mettre des gants lorsqu'il voulait toucher un objet quelconque, etc.

Le nombre des lépreux après avoir été très-considérable, commença à diminuer depuis le XV^e siècle, à mesure que la civilisation se développa. Les maladreries se vidèrent et disparurent. A partir de la fin du XVII^e siècle, la lèpre elle-même ne laissa plus de traces en Europe.

M.

L'ami grec des Genevois.

Nos bons amis, les Genevois, qui à tort ou à raison rient du parler lent et monotone des Vaudois, ne se doutent pas qu'ils nous ont donné le fameux *F* qu'on entend si fréquemment à la Côte et dans le district de Nyon. — Vous n'y saviez pas.

Au mois de septembre 182... (ou il a quelques années) un vigneron de B..... était allé à Genève, rendre visite à un ancien ami. Nous n'avions pas encore ces rapides locomotives qui nous permettent d'arriver chez nos voisins avant qu'ils soient levés.

Notre Vaudois arrive donc à deux heures; hélas! on avait diné! Après les salutations, les *compliments*, la conversation s'engage: on parle du beau temps, de la pluie, de la prochaine récolte. Le Genevois, qui a un *tonnelet*, dit alors à son ami de La Côte: quand vous voudrez un verre de vin dites *y*.

Le Vaudois, qui mourait de soif et qui attendait depuis longtemps qu'on lui offrit du Cognac, ne veut cependant pas accepter immédiatement; il continue la conversation, puis au bout d'un moment il dit *zy*; son hôte ne comprend pas. — Bientôt après il pousse un *zy* bruyant, suivi d'un *zy* formidable. Le Genevois étonné lui demande alors ce que cela veut dire, et il apprend avec stupéfaction que son « dites-y » avait été interprété ainsi:

Quand vous voudrez obtenir un verre de vin d'un Genevois dites *zy*.